

CQP Mécanicien de maintenance automobile

RNCP36994 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	252
Formacode(s)	31604, 31603, 23637
Code(s) ROME	I1604
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3034 — Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)
Date d'enregistrement	24/10/2022
Date d'échéance	24/10/2024

Certificateur(s)

ASS NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE · SIRET : 78467149700385

- CPNE des services de l'automobile

<https://www.services-automobiles.fr>

cpne des services de l'automobile

<https://www.services-automobile.fr>

Partenaires habilités

14 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 14 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200165	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200579	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201197	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201635	Former et organiser l'évaluation
ASSOC REGIONALE POUR FORMATION PROF AUTO	78466255300170	Former et organiser l'évaluation
ASS REGIONALE FORMATION ALTERNEE	30396959600038	Former et organiser l'évaluation
CFA INTERPROFESSIONNEL DE LA CMA 41	13002798000064	Former et organiser l'évaluation
CHAMB COMMERC INDUSTRIE NICE COTE D'AZUR	18060001700016	Former et organiser l'évaluation

CMAR NOUVELLE AQUITAINE	130027923000 15	Former et organiser l'évaluation
CTRE CONSULAIRE FORMATION PROFESSION AIN	309576395000 37	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 14 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp36994-cqp-mecanicien-de-maintenance-automobile/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CQP « Mécanicien de maintenance automobile » a été créé par la Commission paritaire nationale des services de l'automobile de mai 2004.

Le mécanicien de maintenance automobile est amené à réaliser des tâches techniques sur véhicule léger.

Il effectue l'ensemble des interventions de maintenance préventives et correctives relevant de l'entretien courant et périodique des voitures. Il installe également des accessoires sur les véhicules. Il agence et entretient son poste de travail et l'outillage.

Le CQP prépare les futurs titulaires à la maîtrise des outils et des gestes professionnels propres au domaine du service rapide dans une logique d'efficacité et de gestion du temps. Les titulaires de ce CQP opèrent autant sur les systèmes mécaniques, de motorisation du véhicule et sont sensibilisés aux règles de sécurité, d'hygiène et environnementales liées à l'entretien de véhicules particuliers.

Le CQP mécanicien de maintenance automobile permet l'accès à l'échelon 3 de la Convention collective des services de l'automobile N°3034.

ACTIVITÉS VISÉES

Activités techniques :

- Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective relevant de l'entretien courant et périodique des véhicules. Les opérations de maintenance mentionnées sont réalisées dans le cadre de procédures prédéfinies. Elles peuvent être réglementées et nécessiter l'utilisation d'équipements adaptés.

- Pose d'accessoires sur véhicules pré-équipés.

Organisation et gestion de la maintenance :

Organisation de la maintenance :

- utilisation de la documentation technique,
- agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage,
- application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

Gestion de la maintenance :

- établissement de tout document d'atelier utile.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Réaliser les opérations d'entretien des circuits de lubrification en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité des circuits dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

- Réaliser les opérations d'entretien de la liaison au sol en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

- Réaliser les opérations d'entretien de gestion moteur en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

- Réaliser les opérations d'entretien des éléments électriques, de sécurité et de confort en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité des systèmes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

- Réaliser les opérations d'entretien sur le système de freinage en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser les opérations d'entretien sur les systèmes de transmission en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité des systèmes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser les opérations d'entretien sur le moteur (hors vidange) en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser l'entretien d'un circuit de climatisation en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du circuit dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Contrôler et régler les trains roulants en réalisant les contrôles préliminaires et en interprétant les valeurs des relevés de géométrie, pour assurer la remise en conformité des systèmes dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remplacer et réparer les pneumatiques en contrôlant l'état des composants (usure, avarie, dégradation, crevaison), en remplaçant les valves, en équilibrant les roues et en réalisant la mise à pression, afin de les remettre en état, dans le respect des préconisations constructeurs et des manufacturiers, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remplacer les organes de transmission et de liaison au sol faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure, afin de les remettre en état, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Contrôler les éléments des systèmes de freinage en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des procédures « constructeurs » et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remplacer les éléments des systèmes de freinage (classique, ABS/ESP) faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure, afin de les remettre en état, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remplacer une batterie de démarrage et de servitude (60 volts cc) à l'aide d'outils adaptés, afin de remettre en conformité du circuit électrique, dans le respect des procédures "constructeurs" et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Prévenir les risques électriques en procédant à leur analyse et en qualifiant le niveau de risque, pour déterminer sa capacité à intervenir sur des équipements, selon la réglementation en vigueur (NFC 18 550 niveau averti).
- Contrôler un circuit électrique, en utilisant les outils adaptés selon la fonction visée, pour en valider la conformité, selon les préconisations constructeurs et les règles de sécurité.

Blocs de compétences

RNCP36994BC01 — Entretien périodique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser les opérations d'entretien des circuits de lubrification en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité des circuits dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser les opérations d'entretien de la liaison au sol en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser les opérations d'entretien de gestion moteur en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de

sécurité/environnement.

- Réaliser les opérations d'entretien des éléments électriques, de sécurité et de confort en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité des systèmes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser les opérations d'entretien sur le système de freinage en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser les opérations d'entretien sur les systèmes de transmission en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité des systèmes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser les opérations d'entretien sur le moteur (hors vidange) en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser l'entretien d'un circuit de climatisation en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du circuit dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Prévenir les risques électriques en procédant à leur analyse et en qualifiant le niveau de risque, pour déterminer sa capacité à intervenir sur des équipements, selon la réglementation en vigueur (NFC 18 550 niveau averti).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation de réalisation d'un entretien périodique sur un véhicule (vidange, filtres, contrôles,...)

RNCP36994BC02 — Remplacement de pièces d'usure et réalisation de contrôles / codages associés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Contrôler et régler les trains roulants en réalisant les contrôles préliminaires et en interprétant les valeurs des relevés de géométrie, pour assurer la remise en conformité des systèmes dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remplacer et réparer les pneumatiques en contrôlant l'état des composants (usure, avarie, dégradation, crevaison), en remplaçant les valves, en équilibrant les roues et en réalisant la mise à pression, afin de les remettre en état, dans le respect des préconisations constructeurs et des manufacturiers, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remplacer les organes de transmission et de liaison au sol faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure, afin de les remettre en état, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Contrôler les éléments des systèmes de freinage en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des procédures « constructeurs » et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remplacer les éléments des systèmes de freinage (classique, ABS/ESP) faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure, afin de les remettre en état, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remplacer une batterie de démarrage et de servitude (60 volts cc) à l'aide d'outils adaptés, afin de remettre en conformité du circuit électrique, dans le respect des procédures "constructeurs" et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Prévenir les risques électriques en procédant à leur analyse et en qualifiant le niveau de risque, pour déterminer sa capacité à intervenir sur des équipements, selon la réglementation en vigueur (NFC 18 550 niveau averti).
- Contrôler un circuit électrique, en utilisant les outils adaptés selon la fonction visée, pour en valider la conformité, selon les préconisations constructeurs et les règles de sécurité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation de remplacement d'un pneu ou d'un élément de liaison au sol (amortisseur, rotule, ...) et de remplacement d'un élément du système de freinage et de réalisation d'un contrôle de géométrie

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'emploi Mécanicien de maintenance automobile est exercé le plus fréquemment dans les PME qui réalisent de manière permanente des interventions de maintenance de véhicules légers (à titre d'exemples : concessions automobiles, réparateurs agréés...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Mécanicien de maintenance automobile

Opérateur de service rapide

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Dans le cadre de l'avis relatif aux organismes agréés par les ministres en charge de l'environnement et de l'industrie en application de l'article R. 543-99 du code de l'environnement, concernant les interventions sur les véhicules climatisés, le contenu de la certification doit obligatoirement permettre de préparer les candidats aux opérations de maintenance des systèmes de climatisation.

L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques et leur voisinage. (CF : Art. R4544-9 du code du travail).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Prérequis conseillés :

- Candidat de niveau troisième de l'enseignement général
- Candidats titulaires ou de niveau CAP mécanicien en maintenance de véhicule

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de trois membres : deux professionnels (un représentant des organisations professionnelles et un représentant des organisations syndicales de salariés représentées en C.P.N.) et d'un formateur, n'ayant pas pris

part à l'accompagnement ou à la formation, désigné par l'ANFA.

Base légale

Date de décision	24/10/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/10/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	135	0	70 %	—
2020	52	0	77 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34334

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39727

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.anfa-auto.fr/rncsa/mecanicien-de-maintenance-automobile>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36994/>